



Demande d'un crédit supplémentaire – Commission des finances
(arts. 32, 33 et 34 de la LGAF)

Département : de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse

Crédit : 850'000 francs

Année : 2025

Objet : Besoins supplémentaires pour le dispositif de certification professionnelle pour adultes

Programme(s) : F02 Enseignement secondaire II et formation continue

Nature(s) : 363600 Qualification+ (CFC pour adultes)

Nombre de postes : N/A

Motifs-détails : Notre canton compte plus de 53'000 personnes de la population résidente qui ne disposent pas d'un titre de l'école secondaire II. Cela représente une proportion de personnes peu ou pas qualifiées (21%) nettement supérieure à la moyenne nationale de 15%. Cette réalité a des conséquences importantes, tant sur le plan social qu'économique, en limitant la capacité du canton à répondre aux besoins de ses entreprises et à garantir l'insertion durable de sa population active.

Face à ces enjeux, la formation des adultes afin d'obtenir une certification formelle est un atout majeur. Le dispositif de certification professionnelles des adultes (CPA, ex-Qualification+) permet l'accès à un titre reconnu, de type AFP ou CFC, sans passer par un contrat d'apprentissage. Il repose sur un accompagnement individualisé, des formations adaptées et une coordination étroite avec les acteurs de la formation et du marché du travail. En 2024, ce programme a permis à 727 personnes d'obtenir un titre officiel.

Une hausse constante des besoins a été constatée ces dernières années, sans toutefois réussir à répondre à toutes les demandes, certaines ayant dû être mise sur liste d'attente. L'hétérogénéité des profils de demandeurs a rendu complexe la visibilité et l'anticipation des besoins lors de l'élaboration budgétaire 2025.

L'évolution des demandes s'est accentuée. Sur cette année, plus de 3400 candidats sont inscrits dans le dispositif CPA : 1'000 personnes passeront la procédure de qualification en juin 2025, 1'280 personnes poursuivent leur parcours et 1'120 personnes sont en attente pour débiter une formation au 2^{ème} semestre 2025.

Le département a souhaité répondre à la demande de formation pour les secteurs en forte pénurie (santé-social, construction) : l'ouverture de nouvelles classes en faveur de 349 candidats (+10%) est nécessaire dès août 2025.

Le budget 2025 de 8'561'000 francs s'avérant toutefois insuffisant pour assurer la prise en charge de ces candidats auprès des différents partenaires du dispositif, un crédit supplémentaire de 850'000 francs est demandé sur l'exercice 2025.

À noter enfin que 435 autres candidats restent en liste d'attente et qu'une réflexion de fond est engagée avec l'ensemble des partenaires sur l'évolution du dispositif.

Conseil d'Etat :

2 juillet 2025



La chancelière d'Etat :

Décision de la commission des finances :

Accord	Date :
Refus	Signature :